

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/24

Le VINGT-HUIT JUILLET de l'an deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corine LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE*
MM ALMERO Jean-Jacques, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mme Marie-Laure BOUCHÉRET à Mme Corine LACOSTE, Mme Mathilde PEYREGA à Mme Anne-Claire CAMAIN, M. Denis VAILLANT à M. Jean-Jacques ALMERO, M. Pierre ROGNANT à Mme Véronique HAITCE*

Date de convocation : 23 juillet 2020

Secrétaire de séance : *Madame Sandrine VANCOPPENOLLE*

Objet : Vote des subventions 2020 aux associations et organismes publics

Madame le Maire propose l'attribution de subventions au titre de l'année 2020 aux associations suivantes :

Associations :	Proposition
A.P.E	350 €
A.C.C.A	250 €
Itin' errances	400 €
Ecole du chat libre de Lacroix-Falgarde	100 €
T.G.V.	800 €
Total	1 900 €

Madame le Maire propose également l'attribution de subventions aux organismes publics suivants :

Organismes :	Proposition
C.C.A.S.	1 500 €
Coopérative scolaire	500 €
Total	2 000 €

Après délibération, le Conseil municipal :

- approuve, à la majorité, le montant des sommes attribuées aux associations et organismes de droit public.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 28 juillet 2020.

Fait à Goyrans, le 28 juillet 2020.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans